



## Non livraison véhicule

-----  
Par Mick59

Bonjour,

En date du 03 mars 2025, nous commandons une voiture d'occasion pour une livraison le 17 mars 2025.

Entre deux, aucun contact avec le vendeur professionnel. Nous appelons et finalement apprenons que la date du 17 mars 2025 ne sera pas honorée.

En date du 19 mars 2025, la concession nous appelle pour fixer un rendez-vous au 21 mars 2025 18h00.

Sur place, le commercial est surpris de nous voir mais nous accueille tout de même pour signer les derniers documents. Nous repartons avec coupon de l'ancienne carte grise, certificat de cession. Sauf qu'avant de remettre les clés, on apprend que le véhicule n'est pas certain, des voyants s'allument et qu'il est préférable que nous récupérions le véhicule plus tard.

Le 25 mars 2025, n'ayant toujours pas de nouvelle, nous envoyons un courrier recommandé pour que la vente se finalise. Rappel de leur part pour nous signaler des réparations pour un montant estimatif à 1800?.

Le vendeur nous signalant qu'il est hors de question pour lui de vendre à perte.

Quels sont nos recours ?